



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

ÉCOLE DE MANAGEMENT  
DE LA SORBONNE

# LICENCE 3

Gestion – Finance

Stratégie et économie d'entreprise

# SOMMAIRE

Le mot du directeur	<b>p.3</b>
Vos interlocuteurs	<b>p. 4</b>
Calendrier universitaire	<b>p. 5</b>
Inscription pédagogique	<b>p. 6</b>
Enseignements	<b>p. 12</b>
Maquettes	<b>p. 13</b>
Informations générales	<b>p. 16</b>

## LE MOT DU DIRECTEUR

L'Ecole de Management de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne est l'un des plus grands départements de France dans le domaine des sciences du management. Au cœur de la capitale, elle bénéficie d'un environnement d'une grande richesse culturelle et intellectuelle, mais également de contacts facilités avec de très nombreuses entreprises françaises et étrangères.

Avec près de 3 500 étudiants, 85 enseignants chercheurs dont 16 professeurs d'université et 40 maîtres de conférence, plus de 340 intervenants professionnels et 36 diplômés reconnus par l'Etat dont 28 masters – 5 offrant une formation en alternance –, l'EMS propose depuis plus de quarante ans une offre de formation de haut niveau, diversifiée, adaptée aux besoins du marché et ne se limitant pas au territoire national. Forte des de ses partenariats Erasmus, des multiples programmes d'échanges et des liens tissés avec les universités américaines les plus prestigieuses (Columbia, Brown, Cornell), l'EMS jouit d'une véritable présence à l'international.

Les entreprises tout comme les associations professionnelles qui les représentent connaissent la valeur de nos diplômés, régulièrement positionnés dans les premières places des classements, et savent qu'ils sont l'aboutissement d'un long parcours, difficile et sélectif. Associée à un souci d'excellence, cette sélection permet aux étudiants titulaires de nos masters 2 de trouver aisément un emploi, à des niveaux de responsabilité et de rémunération dignes de ceux des plus grandes écoles de commerce.

À l'expertise des enseignants chercheurs et des intervenants professionnels s'ajoute l'énergie des étudiants. L'association des étudiants de gestion (AGP1), l'association des anciens (AGS) et la Sorbonne Junior Conseil fournissent à notre département un supplément d'âme et de dynamisme inestimables.

Philippe RAIMBOURG

Directeur de l'EMS

## VOS INTERLOCUTEURS

### SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Centre Sorbonne  
1 rue Victor Cousin 75005 Paris

Bureau D623

[Licence3-ems@univ-paris1.fr](mailto:Licence3-ems@univ-paris1.fr)

01 40 46 28 13

**Horaires d'ouverture :** de 9h à 12h sur rdv / de 14h à 17h sans rdv

### ACCUEIL DE L'EMS

E612

[Em-sorbonne@univ-paris1.fr](mailto:Em-sorbonne@univ-paris1.fr)

01 40 46 27 77

### ADRESSE POSTALE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
UFR 06 - Gestion et économie d'entreprise  
17, rue de la Sorbonne  
75231 PARIS CEDEX 05

DIRECTEUR : M. Philippe RAIMBOURG

VICE-DIRECTEURS : M. Jean-Marc LEHU & Mme Caroline TABOUROT

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE : Mme. Lucie TELHEIRO CORREIA

DIRECTRICE DES ETUDES : Mme. Alexandra ROY

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE

## Journée de pré-rentrée

**Gestion-Finance : jeudi 12 septembre 2019 – 17h à 20h**

Centre Panthéon - Amphi. 1 – 12 place du Panthéon 75005 Paris

**SEE : vendredi 13 septembre 2019 – 14h à 17h**

Centre Panthéon - Amphi. 2A – 12 place du Panthéon 75005 Paris

<b>1<sup>er</sup> semestre</b> (13 semaines de cours)	16 septembre – 26 octobre : <b>COURS</b>
	27 octobre – 3 novembre : <b>VACANCES DE LA TOUSSAINT</b>
	4 novembre – 21 décembre : <b>COURS</b>
	22 décembre – 5 janvier : <b>VACANCES DE NOËL</b>
6 janvier – 18 janvier : <b>EXAMENS DE LA 1<sup>ERE</sup> SESSION DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE</b>	
<b>2<sup>ème</sup> semestre</b> (12 semaines de cours)	20 janvier – 15 février : <b>COURS</b>
	16 février – 23 février : <b>VACANCES D'HIVER</b>
	24 février – 4 avril : <b>COURS</b>
	17 avril – 30 avril : <b>VACANCES DE PÂQUES</b>
	17 avril – 30 avril : <b>COURS</b>
11 mai – 25 mai : <b>EXAMENS DE LA 1<sup>ERE</sup> SESSION DU 2<sup>EME</sup> SEMESTRE</b>	
11 juin – 30 juin : <b>2EME SESSION D'EXAMENS (RATTRAPAGES 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>EME</sup> SEMESTRE)</b>	

# L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

**Le service sera ouvert :**

Dates communiquées prochainement.

*Le service d'inscription pédagogique à distance permet à l'étudiant de s'inscrire pédagogiquement au cursus pour lequel il a réalisé une inscription administrative et qui est ouvert à une inscription à distance.*

**L'étudiant va :**

- choisir le TD auquel il souhaite être affecté, sa langue vivante obligatoire et ses options,
- choisir éventuellement un bonus (langue, sport, activité culturelle, engagement citoyen),
- valider son inscription pédagogique de façon complète,
- visualiser son contrat pédagogique - en s'assurant que le numéro du TD choisi apparaît bien - et l'imprimer.

*Prenez patience si le service est saturé car vous êtes plusieurs à vous connecter en même temps !*

***Il est rappelé à l'étudiant qu'il doit au préalable procéder à son Inscription Administrative :***

- pour les nouveaux étudiants de Paris 1 : suivant les explications indiquées sur l'Autorisation d'inscription reçue.
- pour les étudiants déjà inscrits à Paris 1 l'année dernière : sur <http://reins.univ-paris1.fr>.

**Pour les étudiants AJAC (Ajourné Autorisé À Continuer),** vous devrez obligatoirement vous inscrire sur <http://reins.univ-paris1.fr> (Inscription Administrative) selon la procédure suivante :

1. Les étudiants AJAC L1 doivent faire leur inscription administrative en L2, puis leurs inscriptions pédagogiques d'abord en L2, puis en L1.

Attention : l'inscription pédagogique en L2 leur sera d'office proposée à la suite de leur inscription administrative. Par contre, pour leur inscription pédagogique en L1, ils devront se reconnecter sur le site d'inscription pédagogique par internet donné ci-dessous un jour ouvré après leur inscription administrative.

2. Les étudiants AJAC L2 doivent faire leurs inscriptions administratives en L3 SEE et en L2 (paiement pour une seule année), puis leur inscription pédagogique en L3 et en L2.

## BONUS

Vous pourrez choisir un bonus facultatif qui vous apporte éventuellement des points supplémentaires à votre moyenne (maximum + 0.5 point). Ce peut-être un bonus « sport », un bonus « activité culturelle », un bonus « engagement citoyen » (semestre 2) ou « langue vivante 2 » (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe, japonais, F.L.E., ou anglais si vous ne l'avez pas en langue vivante obligatoire). Une fois choisi, le bonus fait partie de votre cursus universitaire et la présence au cours est obligatoire.

**En cas de redoublement, pour conserver la note de bonus de l'année antérieure, vous devrez valider cette note auprès du service concerné.**

### Bonus langue

L'enseignement est organisé par le DDL (service des langues au centre PMF) quel que soit la langue choisie (y compris l'anglais). Vous devrez choisir parmi les groupes de niveau du DDL. Les inscriptions pédagogiques en langues se feront sur RESERVALANG <https://ent.univ-paris1.fr/reservalang> (dates communiquées prochainement).

### Bonus sport

Les inscriptions pédagogiques se feront en ligne sur l'application RESERVASPORT <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport> du jeudi 12 septembre (14h) au vendredi 13 septembre (22h).

*Il n'est pas possible de cumuler un bonus sport et un bonus activité culturelle.*

## Bonus activité culturelle

Plusieurs activités culturelles donnent lieu à une bonification :

- Atelier théâtre
- Musique à l'Orchestre et Chœur des Universités de Paris (OCUP)

### Plus d'informations sur les activités culturelles :

*Accueil > Vie étudiante > Vie culturelle*

<http://www.pantheonsorbonne.fr/etudiant/culture/activites-culturelles-donnant-lieu-a-bonification/>

## Bonus engagement citoyen

L'engagement étudiant donnant lieu à une bonification est reconnu pour les étudiants qui :

- Exercent une activité de solidarité au sein de l'Université (Relais Handicap, etc.)
- Ont un ou des projets collectifs participant à l'animation de la vie de l'Université,
- Ont un contrat de service civique, sont en service national, ont une activité de service public,
- Ont un projet individuel clairement défini et autorisé par la commission d'évaluation,
- Mènent des actions ou projets de nature solidaire et/ou citoyenne...

*La reconnaissance de l'engagement citoyen est définie par une charte.*

### Plus d'informations sur l'engagement citoyen :

*Accueil > Vie étudiante > Vie associative*

<http://www.pantheonsorbonne.fr/etudiant/vie-associative/les-associations/>

## CONTACT

### Service de la vie étudiante

12 place du Panthéon 75005 Paris

### Activités culturelles

Jérôme Josien

[Jerome.josien@univ-paris1.fr](mailto:Jerome.josien@univ-paris1.fr)

01 44 07 78 25

### Activités associatives

Marie-Chantal Visetti

[sve@univ-paris1.fr](mailto:sve@univ-paris1.fr)

01 44 07 77 64



# PROCÉDURE D'INSCRIPTION

---

- Il est préférable d'avoir bien réfléchi au préalable afin d'effectuer le choix du TD qui vous intéresse : attention aux incompatibilités de certains TD avec l'une ou l'autre des 2 options proposées en L1, ainsi qu'aux horaires des bonus envisagés et, pour les étudiants AJAC, aux juxtapositions entre les horaires des 2 années.
- Munissez-vous de votre carte d'étudiant de l'université Paris 1 où figure votre Login.
- Connectez-vous sur <http://ipweb.univ-paris1.fr>

Saisir votre nom utilisateur (login ou identifiant) puis votre mot de passe.

## Pour les nouveaux étudiants :

- Il est possible de faire l'IP WEB sans carte d'étudiant.
- Après votre inscription sur Primo Web, vous recevrez un mail sur votre adresse personnelle.
- Vous devez activer votre adresse avec votre date de naissance
- L'identifiant est : e + n° d'étudiant

---

# 1

Vérifier/ modifier votre adresse permanente puis cliquer sur le bouton **continuer** en bas à droite

- ▶ Sur la gauche de l'écran, vous trouverez la légende des explications.  
**Carré orange:** vous indique un choix à faire

# 2/3

- Vérifier que le cursus affiché correspond à votre choix.
  - Si oui, cliquer sur le bouton **Continuer**
  - Si non, veuillez nous contacter.

- Cliquez sur **Continuer** chaque fois que nécessaire.
- Les 2 semestres sont affichés. Cliquez sur l'un des semestres (**carré orange**) et commencez vos choix.
- Dans les U.E. concernées, choisir les options et la langue vivante obligatoire (choisir la même langue vivante au 1er et au 2nd semestre).


Vous devrez obligatoirement cocher l'anglais en LV1.

Si vous ne souhaitez pas cette langue, vous devrez envoyer un mail au secrétariat [Licence1-ems@univ-paris1.fr](mailto:Licence1-ems@univ-paris1.fr) pour la désinscription.

Nous vous informons que pour toutes les autres langues du SGEL, l'inscription se fait en ligne.

- Choisissez éventuellement un ou maximum deux bonus (Sports, Activité culturelle, Langue vivante 2, ou engagement citoyen), en notant bien les horaires proposés.  
En «bonus langue», vous ne devrez pas prendre la même langue vivante que celle choisie en Langue vivante 1 obligatoire.

**4**

- La liste des groupes de TD apparaît sur l'écran :
  - les TD précédés du symbole  sont complets
  - Si TD complet, choisir un autre TD en veillant au chevauchement éventuel sur votre emploi du temps.
- puis **Continuer**

**5**

Le tableau recense l'ensemble des enseignements auxquels vous êtes inscrit(e) ainsi que le TD et les groupes dans lesquels vous êtes affecté(e).

- Cliquez sur le bouton « **Valider inscription** » pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « **Modifier inscription** »

**6**

« **Contrat pédagogique** » : vous devez imprimer ou sauvegarder ou vous envoyer par courriel votre contrat pédagogique, et le conserver. Veuillez impérativement vérifier que le numéro de TD choisi apparaît dans ce contrat ; sinon, vous n'êtes inscrit dans aucun TD et vous devez retourner sur l'application en sélectionner un.

Pour les AJAC, veuillez également vérifier, grâce à la brochure des horaires et à votre contrat pédagogique, qu'il n'y ait pas de chevauchement entre vos deux années. Si tel est le cas, vous devez procéder à une modification en recommençant l'opération avant la fin de la période d'inscription.

Nous vous rappelons que votre contrat pédagogique est indispensable pour une éventuelle réclamation pour quelque motif que ce soit auprès de votre secrétariat. Cependant, ce seront les données directement transmises et conservées dans la base de données de votre secrétariat qui prévaudront en cas de différend.

**COURS MAGISTRAUX :** Les cours magistraux ont lieu :

- Centre Sorbonne – 14 rue Cujas 75005 Paris
- Centre Panthéon – 12 place du Panthéon 75005 Paris
- Centre rue du Four – 13 rue du Four 75006 Paris
- Foyer international – 93 boulevard Saint-Michel 75005 Paris

**Options :**

**1<sup>er</sup> semestre :** choix obligatoire de 3 enseignements sur 6 entre :

- Introduction à la fiscalité (capacité : 364)
- Initiation au marketing (capacité : 162)
- Instruments de financement
- Introduction à la gestion des RH (capacité : 188)
- Introduction à la stratégie (capacité : 162)

**2<sup>ème</sup> semestre :** choix obligatoire entre « Sport » et « Rationalité et organisation ». Les inscriptions pédagogiques se feront en ligne sur l'application RESERVASPORT <http://ent.univ-paris1.fr/reservasport> en janvier 2020.

**Attention :**

Le choix effectué est définitif. Vous disposez de 2 semaines maximum après le début des cours pour nous avertir d'un changement.

**Langue Vivante obligatoire :** Choix entre « anglais », « espagnol », et « allemand ».

Pour l'allemand et l'espagnol, l'enseignement est organisé par le DDL (service des langues au centre PMF) ; vous devrez choisir parmi les groupes de niveau du DDL en vous inscrivant sur le site : <https://ent.univ-paris1.fr/reservalang>. Vous devrez renouveler cette inscription pédagogique avec le DDL pour le second semestre. L'inscription en ligne est obligatoire et doit être effectuée à chaque début de semestre.

**Ouverture du serveur :**

**Dates communiquées prochainement.**

Pour l'anglais (langue vivante 1 à cocher), l'enseignement est organisé par notre UFR et l'horaire est celui indiqué dans le planning du TD que vous choisirez.

**Attention :**

Le cours de langue est annuel avec contrôle des connaissances et examen à chaque semestre.

**IMPORTANT**

Au moment de votre IP Web vous devrez obligatoirement cocher l'anglais. Si vous ne souhaitez pas suivre cette langue, vous devrez aussitôt envoyer un e-mail à votre secrétariat [licence2-ems@univ-paris1.fr](mailto:licence2-ems@univ-paris1.fr) pour qu'il supprime l'inscription pédagogique.

**Travaux dirigés :** 4 matières au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> semestre.

La présence en TD est obligatoire. L'absence à plus de trois TD entraîne la défaillance automatique au partiel correspondant.

**Les Travaux Dirigés ont lieu au 17 rue de Tolbiac, 75013.**

Licence Mention Gestion 3ème année - Parcours Gestion Finance					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 1</b>					
<b>UE 1 : Enseignements fondamentaux</b>				<b>14</b>	<b>14</b>
Cours obligatoire	<i>Comptabilité approfondie</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Statistiques appliquées</i>	36	16,5	5	5
Cours obligatoire	<i>Anglais LV1</i>	0	16,5	3	3
<b>UE 2 : Enseignements de pré-professionnalisation</b>				<b>11</b>	<b>11</b>
Cours obligatoire	<i>Droits des contrats</i>	36	16,5	5	5
Cours obligatoire	<i>Bases de données informatiques</i>	36	33	6	6
<b>UE 3 : Enseignements fondamentaux optionnels</b>				<b>5</b>	<b>5</b>
Choisir 1 cours parmi les 3 cours suivants :					
Cours optionnel	<i>Théorie de l'entreprise</i>	36	0	5	5
Cours optionnel	<i>Stratégie bancaire ***</i>	36	0	5	5
Cours optionnel	<i>Conjoncture économique et financière ***</i>	30	0	5	5
BONUS : stage, sports, activités culturelles, LV2					
<b>Total</b>		<b>246</b>	<b>99</b>		<b>30</b>
		<b>345</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>216</b>	<b>99</b>		
<b>Semestre 2</b>					
<b>UE 1 : Enseignements fondamentaux</b>				<b>15</b>	<b>15</b>
Cours obligatoire	<i>Gestion financière</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Marketing</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Anglais. LV1</i>	0	16,5	3	3
<b>UE 2 : Enseignements de pré-professionnalisation</b>				<b>10</b>	<b>10</b>
Cours obligatoire	<i>Contrôle de gestion</i>	36	16,5	5	5
Cours obligatoire	<i>Techniques quantitatives de gestion</i>	36	16,5	5	5
<b>UE 3 : Enseignements fondamentaux optionnels</b>				<b>5</b>	<b>5</b>
Choisir 1 cours parmi les 3 cours suivants :					
Cours optionnel	<i>Droit du crédit et contentieux ***</i>	36	0	5	5
Cours optionnel	<i>Gestion de trésorerie ***</i>	36	0	5	5
Cours optionnel	<i>Stratégies industrielles</i>	36	0	5	5
BONUS : sports, activités culturelles, LV2, engagement citoyen					
<b>Total</b>		<b>252</b>	<b>82,5</b>		<b>30</b>
		<b>334,5</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>216</b>	<b>82,5</b>		
<b>Total annuel</b>		<b>498</b>	<b>181,5</b>		<b>60</b>
		<b>679,5</b>			

\*\*\* Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers un Master de la mention Finance sont fortement invités à choisir ces options

**Au sujet du cours de Finance internationale et Gestion de trésorerie :**

Le cours de Gestion de trésorerie était précédemment en Master 1.

Il remplace désormais le cours de Finance internationale (qui passe en M1)

Les étudiants de L3 de 2018/2019 auront donc de nouveau Finance internationale en M1 en 2019/2020 :

1er cas : si l'étudiant a validé cette matière en L3, on reprendra la note en M1

2ème cas : si l'étudiant n'a pas validé cette matière en L3, il devra suivre de nouveau cette matière en M1.

En 2019/2020, les étudiants de M1 qui n'auront donc pas eu de cours de gestion de Trésorerie pourront suivre le cours de L3 (sans toutefois passer l'examen)

Volume horaire annuel par étudiant = **613,5**

Licence Mention Gestion 3ème année - Parcours SEE					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 1</b>					
<b>UE 1 : Enseignements fondamentaux</b>				26	26
Cours obligatoire	Economie sectorielle et des marchés	18	0	2	2
Cours obligatoire	Economie de l'information et de l'incertain	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	Managerial economics: theory and Practice	36	0	4	4
Cours obligatoire	Statistiques et économétrie appliquées	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	Introduction à la recherche opérationnelle	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	Langue: Anglais	0	16,5	2	2
<b>UE 2 : Enseignements de pré-professionnalisation (1 option au choix)</b>				4	4
Cours optionnel	Théorie de l'entreprise	36	0	4	4
Cours optionnel	Comptabilité approfondie	36	0	4	4
<b>BONUS</b>					
Activités sportives					
Activités culturelles					
Langues					
Stage					
<b>Total</b>		<b>234</b>	<b>66</b>		<b>30</b>
		<b>300</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>198</b>	<b>66</b>		
<b>Semestre 2</b>					
<b>UE 1 : Enseignements fondamentaux</b>				26	26
Cours obligatoire	Méthodologie d'aide à la décision	18	0	4	4
Cours obligatoire	Gestion financière	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	Marketing	36	0	4	4
Cours obligatoire	Informatique	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	Business economic environnement	36	0	4	4
Cours obligatoire	Anglais LV1	0	16,5	2	2
<b>UE 2 : Enseignements de pré-professionnalisation (1 option au choix)</b>				4	4
Cours optionnel	Stratégies industrielles	36	0	4	4
Cours optionnel	Stratégie et décision financière	36	0	4	4
<b>BONUS</b>					
Activités sportives					
Activités culturelles					
Langues					
<b>Total</b>		<b>234</b>	<b>49,5</b>		<b>30</b>
		<b>283,5</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>198</b>	<b>49,5</b>		
<b>Total annuel</b>		<b>517,5</b>	<b>66</b>		<b>60</b>
		<b>583,5</b>			

Volume horaire annuel par étudiant = 511,5

La plupart des informations sur votre scolarité vous seront données tout au long de l'année par internet, il est donc primordial que vous connectiez votre boîte « Etu » (pour les nouveaux inscrits à Paris 1 : procédure expliquée sur l'Autorisation d'inscription envoyée) et que vous **consultiez régulièrement** :

- Votre courriel (boîte « Etu ») : [prenom.nom@etu.univ-paris1.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-paris1.fr)
- L'espace pédagogique interactif : <http://epi.univ-paris1.fr>
- Le site de l'université : [www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr)

*Consultez aussi les panneaux d'information situés devant votre secrétariat (D 613).*

## EXAMENS/PARTIELS

**Les plannings d'examens seront envoyés sur vos adresses Etu.**

Vous devrez vous présenter 30 minutes avant le début de l'épreuve, être muni(e) de votre carte d'étudiant(e) de l'Université de Paris 1, respecter la place qui vous a été attribuée (liste d'affichage à l'entrée de l'amphithéâtre).

D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants et/ou les surveillants. Ces dispositions devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

## RESULTATS

Vous serez informés par courriel de la disponibilité de vos résultats pour chaque période d'examens.

**Attention : tous les relevés de notes sont à garder précieusement tout au long de votre vie.**

En effet, d'une part, toutes les notes ne sont pas reportées sur les relevés suivants et, d'autre part, ces relevés vous seront demandés pour candidater dans vos futurs cursus universitaires ou d'autres formations.



## LES CONSULTATIONS DE COPIES

À la fin de chaque session, après les délibérations et la publication des résultats, il vous sera possible de consulter vos copies en respectant une procédure qui vous sera communiquée au cours du 1<sup>er</sup> semestre et second semestre sur votre mail Etu.

## ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Il est essentiel d'activer votre messagerie pour vous connecter à l'ensemble des services numériques de l'université ainsi que pour recevoir les plannings des examens et les informations envoyées par votre UFR. Par ailleurs, l'usage de la messagerie Etu est de plus en plus fréquent dans le cadre des enseignements de TD et de relation avec l'administration.

1 - Connectez-vous à l'ENT : <http://ent.univ-paris1.fr/>

2 - Sélectionnez « activation de votre compte » dans l'ENT

3 - Complétez les champs avec les informations qui figurent sur votre carte d'étudiant :

- votre login (identifiant) sur 11 caractères

- votre numéro de dossier étudiant

- votre date de naissance et cliquez sur « J'accepte la charte et j'active ma boîte »

4 - Un écran affiche votre identifiant, votre mot de passe et votre adresse courriel.

*Remarque : la procédure peut être refaite en cas de perte du mot de passe.*

## STAGE

Nous vous rappelons qu'un stage d'une durée minimum de six semaines doit être effectué entre l'entrée en L3 et l'entrée en M1.

La rédaction et la soutenance d'un rapport sont obligatoires pour valider votre M1.

Le plan détaillé devra être remis au cours du 1er semestre de M1 ; la date fixée par le bureau des stages vous sera communiquée par mail et par voie d'affichage.

Le rapport définitif et la soutenance auront lieu au cours du second semestre de M1.

Tout rapport non soutenu au moment de la délibération annuelle entraîne la défaillance de l'étudiant(e) et l'obligation de le soutenir en deuxième session.

**Important** : Le stage pris en compte pour la validation de votre M1 doit impérativement et uniquement être effectué lors de l'année de L3 précédent votre entrée en M1.

Si vous êtes un étudiant extérieur à l'Ecole de Management de la Sorbonne, une attestation et une feuille d'appréciation de stage vous seront demandées pour valider votre acceptation dans notre université.

**Pour répondre à d'éventuelles interrogations, vous devez vous rendre au Bureau des Stages :**

Madame Corinne Duval, Bureau F 645, escalier K (Entrée 14 Rue Cujas en Sorbonne)

Tel : 01.40.46.28.17

Email : [stages-ems@univ-paris1.fr](mailto:stages-ems@univ-paris1.fr)

## ERASMUS

L'année de L3 doit être validée pour être candidat à un échange Erasmus en M1.

Une réunion d'information aura lieu à la fin du 1<sup>er</sup> semestre (la date vous sera communiquée par mail), la procédure à suivre sera alors communiquée.